

Le maintien de la paix en Afrique par l'ONU et l'Union africaine

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Le maintien de la paix en Afrique par l'ONU et l'Union africaine / Gabriel Amvane ; sous la direction de Batyah Sierpinski

Auteur(s) : Amvane, Gabriel (19..-....)

Autre(s) auteur(s) : Sierpinski, Batyah (1955-....)

Université de Lorraine 2012-....

École doctorale SJPEG - Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion Lorraine

Institut de recherches sur l'évolution de la nation et de l'État Nancy

Editeur, producteur : [S.l.] : [s.n.], 2014

Description matérielle : 1 vol. (471 f.) ; 30 cm

Autre variante du titre : [Le maintien de la paix en Afrique par l'O.N.U. et l'Union africaine.]

Titre traduit ajouté par le catalogueur : Peacekeeping in Africa by the United Nations and the African Union eng

Classification décimale Dewey : 327.172 096

341.709 6

341.236

Note sur la responsabilité : Ecole(s) Doctorale(s) : SJPEG - Ecole Doctorale Sciences Juridiques, Politique, Economiques et de Gestion

Partenaire(s) de recherche : IRENEE - Institut de Recherches sur l'Evolution de la Nation Et de l'Etat - EA 3961 (Laboratoire)

Autre(s) contribution(s) : Jean-Denis Mouton (Président du jury) ; Charalambos Apostolidis, Hélène Tourard (Rapporteur(s))

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. f. 398-464. Notes bibliogr. Index

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Droit public Université de Lorraine 2014

Résumé ou extrait : Maintenir la paix et la sécurité internationales est le but primordial de la Charte des Nations Unies au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Par son article 2 §4, la Charte établit désormais « le principe du non recours à la force » et ambitionne ainsi de mettre définitivement un terme aux conflits armés. Toutefois, un continent, l'Afrique, semble ne pas ensemencer le pas et s'illustre

non seulement par un nombre de conflits très important mais également par les efforts continuels de l'Organisation des Nations Unies à y maintenir la paix. Ces efforts sont soutenus au niveau régional par l'Union africaine, organisation régionale créée par les Etats africains en 2002, en remplacement de l'Organisation de l'Unité africaine. La persistance des conflits armés sur le continent conduit cependant à se questionner sur l'efficacité du maintien de la paix en Afrique par l'ONU et l'Union africaine, ainsi que sur les mécanismes mis en place par les deux organisations en vue de parvenir à une telle efficacité. L'examen de cette question est abordé en reprenant les deux grandes spécificités du maintien de la paix, notamment l'aspect institutionnel et l'aspect matériel du maintien de la paix, envisagé l'un et l'autre du point de vue de leur efficacité. Sur un plan institutionnel, l'étude porte sur les organes effectivement créés par l'ONU et l'Union africaine en vue du maintien de la paix en Afrique, sur la coopération établie entre ces différents organes, ainsi que sur l'appui apporté par l'ONU au renforcement des capacités institutionnelles de l'Union africaine. Pour l'aspect matériel, ce sont les modalités particulières de mise en oeuvre du maintien de la paix qui sont ici abordées. Ceci passe par un examen de l'efficacité des opérations de maintien de la paix.

Maintaining international peace and security is the primary purpose of the Charter of the United Nations after the Second World War. By Article 2 § 4, the Charter states "the principle of non-threat and non-use of force" and thus aims to put a definitive end to armed conflicts. However, the African continent seems not to max out and illustrates not only by a very large number of armed conflicts but also by the ongoing efforts of the United Nations to keep the peace. These efforts are supported regionally by the African Union, a regional organization established by African States in 2002 to replace the Organization of African Unity. The persistence of armed conflicts on the continent, however, leads to question the effectiveness of peacekeeping in Africa by the United Nations and the African Union, as well as the mechanisms established by both organizations to achieve with such effectiveness. Consideration of this issue is discussed considering the two major characteristics of peacekeeping, namely the institutional aspect and the material aspect of peacekeeping, considered one and the other in terms of their effectiveness. For the institutional aspect, the study focuses on the organs actually created by the UN and the African Union for peacekeeping in Africa, the cooperation between these organs, as well as the support provided by the UN for the capacity-building of the African Union. For the material aspect, it is the specific terms of implementations of peacekeeping that are raised here. This requires a review of the effectiveness of the peacekeeping operations.

Sujet - Collectivité : Union africaine Nations Unies -- Forces armées -- Forces armées -- Afrique

Sujet - Nom commun : Maintien de la paix -- Afrique

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques